Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	19ème
Nom de site	PARIS 19	**Numéro**	T01769
Adresse du site	32, rue des Lilas	**Hauteur**	R+10 (29.91m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - TDF	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500Mhz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	**23/07/2021**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	**23/09/2021**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500Mhz) et partage 2100 MHZ (4G/5G).		
Détail du projet	Ajout de 6 antennes sur un nouveau site en 2G/3G/4G/5G (fréquences, 700Mhz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz et 3500Mhz), 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 320°, 80° et 210°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10 en dessous de l'antenne (Fenêtres)	**Vis-à-vis (25m)**	R+10 (25.47m)
Estimation	**2G/3G/4G/5G (2100) : 320° < 4V/m - 80° < 3V/m - 210° < 3V/m** **5G (3500) : 320° < 3V/m - 80° < 2V/m - 210° < 3V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G (2100) : 32.47m (320° et 80°) / 35.58m (210°) 5G (3100) : 33.07m (320° et 80°) / 35.58m (210°)		

Incidence visuelle	
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes azimuts 320°, 80° et 210°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 6 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ☐ **Défavorable** ☐ **Ne se prononce pas** ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	66 RUE DE MOUZAIA	R + 2 10,5M	oui	88 m	<1 V/m

Le site ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS au 66 RUE DE MOUZAIA 75019 Paris est définitivement fermé

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 32 RUE DES LILAS 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT/ est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 320°	*Azimut 80°*	*Azimut 210°*
Niveau Maximal	*entre 3 et 4 V/m*	*entre 2 et 3 V/m*	*entre 2 et 3 V/m*
Hauteur	*28.5 m*	*28.5 m*	*25.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 320°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .

b. Azimut 80°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .

c. Azimut 210°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 32 RUE DES LILAS 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT/ est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 320°	*Azimut 80°*	*Azimut 210°*
Niveau Maximal	*entre 2 et 3 V/m*	*entre 1 et 2 V/m*	*entre 2 et 3 V/m*
Hauteur	*25.5 m*	*22.5 m*	*28.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 320°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

b. Azimut 80°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

c. Azimut 210°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .

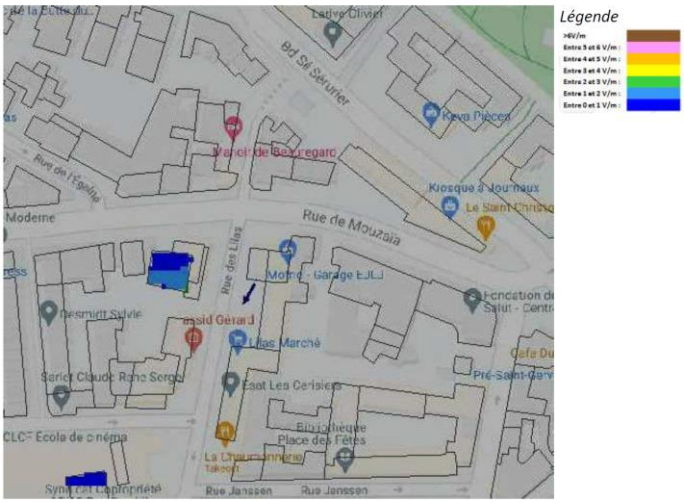

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Etat projeté :

AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 320°:

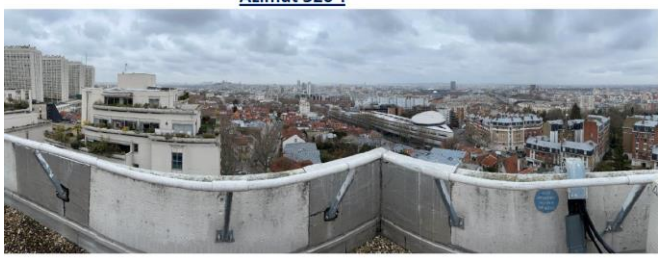

Azimut 80°:
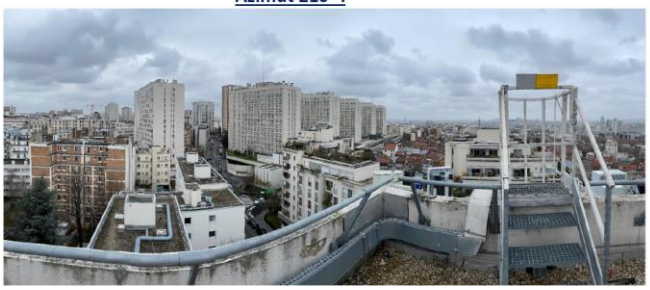
Azimut 210° :